

Mutation des pratiques du travail social à l'horizon 2050

Résumé

« **Les Cahiers du Travail Social** » est une revue éditée par l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté. Son objectif principal et fondateur est de rendre compte aussi bien de recherches de professionnels ou d'universitaires, de présenter un point de vue personnel sur des aspects du travail social et de son évolution ou d'exposer une réflexion personnelle sur une étude de cas.

Elle est destinée aux étudiants, professionnels et chercheurs de l'action sociale et est devenue un outil pédagogique ouvert aux réflexions scientifiques et aux témoignages professionnels.

Pour son numéro du troisième trimestre 2019, la revue souhaite valoriser la journée d'étude du 15 novembre 2018 intitulée « l'action sociale et médico-sociale 5.0 », organisée par le Cluster de l'Intervention sociale (CREAI BFC, URIOPSS BFC, IRTESS B, IRTS FC) la revue présentera les interventions de Mrs GIORGINI Pierre, VIALLOON Christian, BENSARD Bernard et GIRAUD Olivier, ainsi qu'une synthèse des travaux réalisés dans les ateliers de la journée.

Afin de compléter ce numéro, nous souhaitons y intégrer par des contributions émanant des participants inscrits lors de cette journée, témoignages, expériences innovantes, questionnements...

Argumentaire

Pour rappel, la présentation du programme de cette journée débutait par les réflexions suivantes :

L'ensemble du travail social semble percuté par différentes évolutions, l'évolution des missions, des modalités de contrôle et de financement, de la dynamique qualité, des questions de gestion des ressources humaines et de relations aux personnes accompagnées.

Bien qu'elle ne tende pas à l'exhaustivité, cette liste autorise à considérer le caractère essentiel d'une réflexion prospective au sujet du secteur social et médico-social. Il apparaît de plus en plus évident qu'à moyen terme, dans une quinzaine d'années, nos modalités de travail, notre relation à l'environnement et nos manières de travailler seront sensiblement différentes de celles à l'œuvre à ce jour.

Lors de la journée du 15 novembre, il a été abordé la problématique de l'offre de service à travers les mutations des attentes des personnes accompagnées, des évolutions technologiques et de l'intelligence artificielle, comme de notre capacité à poursuivre un projet d'accompagnement vers l'autonomie pour permettre aux personnes de devenir des citoyens éclairés.

Vous avez participé, selon votre choix, à l'un des quatre ateliers suivants :

- L'autodétermination des personnes accompagnées, un danger ou une chance pour la société ?, animé par Christian VIALLOON et Mathilde BIBOUDA
- La personne accompagnée va-t-elle devenir un « client » comme les autres ?, animé par Olivier GIRAUD et Philippe ROPERS

- Quelles offres pour demain à destination des personnes vulnérables, citoyen/consommateur éclairés et connectés ? Quels impacts pour l'intérêt général et les projets associatifs, animé par Bernard BENSAID et Catherine SERRE
- Le « travailleur » social va-t-il devenir un prestataire de service comme les autres ?, animé par Christelle SWITAL et Virginie GRESSER.

Vous souhaitez reprendre par écrit les interventions que vous avez faites dans ces groupes de travail,

Vous souhaitez développer les points de vue que vous avez défendus dans le cadre de cet atelier,

Vous souhaitez partager une expérience illustrant la thématique ou les réflexions échangées lors de cet après-midi,

Vous voulez contribuer au débat au-delà des échanges de cette journée, pour prolonger la réflexion,

Nous vous invitons à transmettre votre contribution écrite sous la forme d'un article qui sera examiné avec la plus grande attention par le comité de lecture des CTS, et vous remercions par avance de votre engagement.

Les articles doivent être envoyés pour le 30 juin 2019 aux adresses suivantes : marc.lecoultre@irts-fc.fr et isabelle.sauvage-clerc@irts-fc.fr

Ils doivent inclure vos noms, prénoms, votre fonction, le cas échéant votre rattachement institutionnel.

Consignes de rédaction :

- Le texte pourra faire référence à un travail empirique réalisé ou en cours de réalisation ou des témoignages d'expérience.
- Le texte comportera un minimum de 5 000 caractères et un maximum de 30 000 caractères, espaces compris, notes et informations bibliographiques incluses (soit entre 3 pages et 12 pages d'un texte en interligne simple)

Conventions bibliographiques :

- Livres : NOM Prénom (initiales), titre complet en italique, lieu d'édition, éditeur, année d'édition
- Articles : NOM Prénom (initiales), « titre complet entre guillemets », titre de la revue (en entier et non abrégé), catalogue, actes... (En italique), date, numéro, pagination.
- Contributions à des ouvrages collectifs : NOM Prénom (initial), « titre entre guillemets », dans NOM et Prénom (initiales) [dir.], titre de l'ouvrage, catalogue, actes, mélanges... (Initial), lieu d'édition, éditeur, année d'édition, pagination.

Coordination :

Marc Lecoultre : marc.lecoultre@irts-fc.fr

Isabelle Sauvage-Clerc : isabelle.sauvage-clerc@irts-fc.fr

Conseil scientifique :

Gérard Creux (IRTS de Franche-Comté)

Marc Lecoultre (IRTS de Franche-Comté)

Claire Regnier (IRTS de Franche-Comté)

Isabelle Sauvage-Clerc (IRTS de Franche-Comté)